



HAL
open science

Négation et argumentation dans *La Démocratie en Amérique* de Tocqueville

Véronique Magri-Mourgues

► **To cite this version:**

Véronique Magri-Mourgues. Négation et argumentation dans *La Démocratie en Amérique* de Tocqueville. *L'information grammaticale*, 2005, 105, pp.43-47. hal-01225995

HAL Id: hal-01225995

<https://hal.science/hal-01225995>

Submitted on 10 Nov 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NÉGATION ET ARGUMENTATION DANS *LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE* (1840)

Véronique Magri-Mourgues
Professeur des Universités
Univ. Nice Sophia Antipolis, membre de l'UCA
CNRS, BCL, UMR 7320

<http://www.unice.fr/bcl>

La négation peut être étudiée à plusieurs niveaux¹ : l'analyse grammaticale y voit l'occasion de descriptions formelles qui prennent en compte la variété des morphèmes négatifs comme les formes lexicales de la négation en les liant à une interprétation sémantique. Les réalisations formelles de la négation sont doubles : la négation peut affecter une unité lexicale qu'elle soit intégrée au lexème – comme c'est le cas pour les formations dérivées à l'aide d'un préfixe négatif ou bien que le terme puisse être envisagé dans un rapport d'antonymie avec un autre - ou externe et exprimée alors par des mots négatifs comme « non » ou la combinaison d'un adverbe et d'un forclusif. Les logiciens, quant à eux, y voient un opérateur qui inverse la valeur de vérité des propositions, tandis qu'une approche pragmatique propose une interprétation polyphonique de la négation, confrontant deux énonciations.

La plupart des énoncés négatifs [...] font apparaître leur énonciation comme le choc de deux attitudes antagonistes, l'une, positive, imputée à un énonciateur E1, l'autre, qui est un refus de la première, imputée à E2².

Pour analyser le rôle de la négation dans l'argumentation, les enjeux de l'interprétation pragmatique qui suppose la coexistence de deux thèses, explicites ou non, m'ont paru les plus convaincants.

Les formes externes de la négation offrent l'avantage d'un repérage facile : la statistique lexicale³ confirme la spécificité des morphèmes négatifs comme « ne » et sa forme élidée « n' », « point » dont la majorité des occurrences correspondent au forclusif. Ce

¹ Voir pour un bilan méticuleux, B. Callebaut, 1991.

² O. Ducrot, 1984, p. 215.

³ *La Démocratie en Amérique* a été soumis à un traitement informatique par le logiciel d'analyse hypertextuelle Hyperbase et comparé au corpus externe constitué par les textes littéraires de la première moitié du XIXe siècle. Ces deux parties comptent 693 occurrences du morphème « ne » et 418 de sa forme élidée. L'étude porte sur les première et deuxième parties de *La Démocratie en Amérique* (1840), Paris, Garnier-Flammarion, 1981, corpus correspondant au programme restreint de l'épreuve de français moderne pour l'Agrégation 2005.

morphème « ne » non ambigu a orienté mon étude vers les formes de la négation marquée syntaxiquement au niveau de la phrase, en gardant comme fil directeur le rôle argumentatif de la négation et en commençant par ses emplois polémiques les plus clairs – lorsque les deux thèses se trouvent confrontées de manière explicite dans la phrase – pour finir par les emplois rhétoriques de la négation qui peut équivaloir logiquement à une phrase affirmative, en passant par la locution adverbiale « ne...que » d'origine négative mais de sens restrictif.

1. Négation contrastive ou polémique

L'expression de « négation contrastive » renvoie bien évidemment à l'opposition proposée par O. Ducrot entre négation polémique et négation descriptive. La négation polémique correspond à un acte de parole de négation, se présentant comme réfutation de l'énoncé positif correspondant. En revanche, la négation descriptive « sert à représenter un état de choses, sans que son auteur présente sa parole comme s'opposant à un discours adverse »⁴ : à un contenu négatif est associée une force illocutoire d'affirmation, autrement dit la négation descriptive affirme une propriété négative. De la négation polémique dériverait la négation appelée métalinguistique qui se distingue notamment de la précédente par la présence explicite d'un locuteur. Elle « contredit les termes mêmes d'une parole effective à laquelle elle s'oppose »⁵.

Ces deux types de négation se rejoignent parce qu'elles développent toutes deux une stratégie discursive de rejet.

Cependant, l'analyse polyphonique a été remise en cause par différents linguistes⁶, de même que la vision dualiste a été prolongée par l'idée d'un continuum de l'une à l'autre. O. Ducrot même interprète la négation descriptive comme « un dérivé délocutif de la négation polémique »⁷. H. Nølke voit dans cette dernière la négation primaire et dans la négation descriptive un cas de dérivation illocutoire, à partir de la négation polémique. On pourrait alors tenter de définir des contextes qui favorisent la lecture descriptive et d'autres qui, au contraire, la freinent.

Pour l'analyse de mon corpus, ces distinctions m'ont paru peu probantes ; dans *La Démocratie en Amérique*, la négation se trouve engagée dans le processus général d'argumentation qui implique toujours une visée polémique, explicitée ou sous-jacente.

⁴ O. Ducrot, 1984, p. 216-217. Le linguiste reprend ici une définition donnée dans O. Ducrot, 1972.

⁵ O. Ducrot, 1984, *ibid.*

⁶ Voir par exemple P. Attal, 1984.

⁷ O. Ducrot, 1984, p. 218.

Lorsque l'énoncé négatif est suivi d'un « mais » correctif, un modèle binaire se dessine suivant l'ordre thèse réfutée, thèse présentée. La négation intervient alors comme premier mouvement d'une argumentation suivie de l'élément asserté, placé en seconde position. La négation ouvre la phrase ou la proposition et sert à écarter un élément jugé insatisfaisant. Cette construction s'inscrit pleinement dans la théorie de la polyphonie ; la négation polémique permet d'avoir un locuteur qui « s'oppose non pas à un locuteur, mais à un énonciateur E1 qu'il met en scène dans son discours même et qui peut n'être assimilé à l'auteur d'aucun discours effectif »⁸. Un débat est alors mis en scène qui illustre la dimension dialogique de tout discours et en particulier d'un discours argumentatif. Cette configuration paraît parfaitement répondre à la description de la négation polémique.

Dans les démocraties, [...] *l'imagination n'est point éteinte*, mais elle s'adonne presque exclusivement à concevoir l'utile et à représenter le réel. (92)

Une dynamique argumentative se met en place qui fait intervenir virtuellement une autre voix brisant la monodie et les risques de l'enfermement égocentrique pour ouvrir à la générosité plurielle du dialogue. Le choix de l'énoncé négatif en tête de phrase crée une sorte d'empathie avec le lecteur qui n'est pas heurté par un jugement autoritaire et monocorde mais participe à une discussion animée où le jugement paraît nuancé. L'adverbe « plutôt » dans l'exemple suivant permet de moduler encore l'affirmation :

*Les idées générales n'attestent point la force de l'intelligence humaine*⁹, mais plutôt son insuffisance, car il n'y a point d'êtres exactement semblables dans la nature : point de faits identiques ; point de règles applicables indistinctement et de la même manière à plusieurs objets à la fois. (22)

Un autre exemple qui concerne les prêtres américains est un concentré des formes diverses de la négation :

Une autre remarque est applicable au clergé de toutes les communions : les prêtres américains *n'essayent point d'attirer et de fixer tous les regards de l'homme vers la vie future* ; ils abandonnent volontiers une partie de son cœur aux soins du présent ; ils semblent considérer les biens du monde comme des objets importants, quoique secondaires ; *s'ils ne s'associent pas eux-mêmes* à l'industrie, ils s'intéressent *du moins* à ses progrès et y applaudissent, et, tout en montrant sans cesse au fidèle l'autre monde comme le grand objet de ses craintes et de ses espérances, *ils ne lui défendent point* de

⁸ O. Ducrot, 1984, p. 217.

⁹ Les italiques mettent en évidence l'énoncé négatif présent dans les citations.

rechercher honnêtement le bien-être dans celui-ci. *Loin de faire voir comment ces deux choses sont divisées et contraires*¹⁰, ils s'attachent *plutôt* à trouver par quel endroit elles se touchent et se lient.

Tous les prêtres américains connaissent l'empire intellectuel que la majorité exerce, et le respectent. Ils ne soutiennent jamais contre elle que des luttes nécessaires. *Ils ne se mêlent point aux querelles des partis, mais* ils adoptent volontiers les opinions générales de leur pays et de leur temps, et ils se laissent aller sans résistance dans le courant de sentiments et d'idées qui entraînent autour d'eux toutes choses. (37)

On trouve à plusieurs reprises dans cet extrait ce mouvement dialectique d'opposition qui caractérise la négation polémique. La thèse proposée est une fois introduite par le connecteur « mais » comme dans l'exemple précédent. Autrement, l'opposition se fait plus discrète et se réduit à un point-virgule dans les deux premières lignes de la citation, tandis que le mouvement concessif est encore accentué dans l'exemple suivant par la locution « du moins » qui fait écho au « si » inaugural oppositif. L'adverbe « plutôt » sert aussi à marquer l'opposition entre les deux segments et fonctionne comme une variante du « mais » correctif. On a affaire ici au procédé rhétorique de la prolepse oratoire ou argumentative qui consiste à prévenir les objections éventuelles¹¹.

La négation est tout entière contenue dans un verbe dans l'exemple suivant qui propose une mise en scène explicite de la voix réfutée :

Ceci, dira-t-on, ne saurait s'appliquer qu'à ceux d'entre les citoyens dont la fortune est médiocre ; les riches montreront des goûts analogues à ceux qu'ils faisaient voir dans les siècles d'aristocratie. *Je le conteste.* (166)

La suite du texte sur les prêtres américains a l'avantage de présenter un cas où la thèse proposée revêt la forme de l'énoncé négatif :

Ils s'efforcent de corriger leurs contemporains, *mais ils ne s'en séparent point.* L'opinion publique ne leur est donc *jamais* ennemie ; elle les soutient *plutôt* et les protège, et leurs croyances règnent à la fois et par les forces qui lui sont propres et par celles de la majorité qu'ils empruntent. (37)

Un autre exemple - en clôture du chapitre XVIII de la deuxième partie - illustre encore ce mouvement avec la variante « ne...jamais » :

¹⁰ Je parlerai de cet exemple en fin d'étude.

¹¹ J.-J. Robrieux, 2000, p. 217.

Aux États-Unis, les professions sont plus ou moins pénibles, plus ou moins lucratives, mais elles *ne sont jamais* ni hautes ni basses. Toute profession honnête est honorable. (192)

L'opposition entre les deux membres coordonnés par « mais » se fait alors discrète au bénéfice d'une interprétation concessive. Le contraste le plus important, qui reste implicite, est celui qui confronte la situation des États-Unis à celle des sociétés aristocratiques, à propos du clergé d'abord, au sujet du travail ensuite.

Les exemples de ce type mettent en évidence le rôle clé que joue la négation dans la rhétorique de Tocqueville qui raisonne par comparaison explicite ou implicite. Son argumentation est binaire, qu'il oppose le modèle américain aux usages européens, les sociétés aristocratiques à celles qui sont démocratiques ou, à une autre échelle, des concepts comme l'individualisme et l'égoïsme. La négation de l'un semble pouvoir dessiner une esquisse de l'autre. Tocqueville use ainsi de la technique du portrait en creux pour présenter les Américains à ses lecteurs. Les premières lignes du chapitre premier de la première partie orientent le discours en usant de formules comparatives et négatives :

Je pense qu'il *n'y a pas*, dans le monde civilisé, de pays où l'on s'occupe *moins* de philosophie qu'aux États-Unis.

Les Américains *n'ont point* d'école philosophique qui leur soit propre, et ils s'inquiètent fort peu de toutes celles qui divisent l'Europe ; ils en savent à peine les noms. (9)

Des titres de chapitres sont aussi explicites, comme le chapitre IV de la première partie, « Pourquoi les Américains n'ont jamais été aussi passionnés que les Français pour les idées générales en matière politique » ou le chapitre IX de la même partie, « Comment l'exemple des Américains ne prouve point qu'un peuple démocratique ne saurait avoir de l'aptitude et du goût pour les sciences, la littérature et les arts ». Le titre affiche d'emblée une dimension polémique.

Au niveau phrastique, une structure récurrente affecte ce système d'opposition : une phrase pseudo clivée ouvre un paragraphe et fonctionne comme mise en emphase de la thèse proposée, par la mélodie ascendante de la phrase qui maintient en suspens le prédicat :

Ce qui attache le plus vivement le cœur humain, ce n'est point la possession paisible d'un objet précieux, mais le désir imparfaitement satisfait de le posséder et la crainte incessante de le perdre. (161)

Quelquefois, pour en finir avec le correctif « mais », il n'y a pas d'opposition entre les deux segments ainsi coordonnés :

Dans les pays démocratiques, où l'argent ne conduit pas au pouvoir celui qui le possède, *mais souvent l'en écarte*, les riches ne savent que faire de leurs loisirs. L'inquiétude et la grandeur de leurs désirs, l'étendue de leurs ressources, le goût de l'extraordinaire, que ressentent presque toujours ceux qui s'élèvent, de quelque manière que ce soit, au-dessus de la foule, les pressent d'agir. (194-195)

Cet exemple ressortit aux emplois dits non vériconditionnels de la négation, pour lesquels il n'existe pas d'opposition ou de contradiction logique entre l'énoncé nié et l'énoncé affirmé ; au contraire, la proposition affirmée implique la proposition niée et ne la remet pas en cause. On peut voir là un exemple de négation métalinguistique de type majorant¹², si tant est qu'on puisse affecter le prédicat verbal « écarter » d'une force argumentative plus forte que « ne pas conduire ». « Mais » ne joue pas le rôle d'un oppositif mais renchérit sur la thèse présentée d'abord.

C'est le même processus de renchérissement qui est manifeste avec la locution adverbiale « non seulement ». On peut parler dans ce cas d'épanorthose :

Ceci est non seulement nécessaire, mais désirable. (16)

« Non », employé seul ou suivi immédiatement de « pas », permet d'opposer deux constituants de la phrase, présentés comme antithétiques. Dans une optique discursive, la négation avec « non » se distingue de la précédente par l'inversion de l'ordre élément réfuté / élément proposé et par la place que la négation occupe dans la phrase. L'élément nié intervient après l'énoncé asserté : le groupe nié par « non » ou « non pas / point » acquiert de l'autonomie par rapport aux autres éléments de la phrase, ce qui lui permet une certaine mobilité et la possibilité de se trouver intercalé en incise comme dans cet exemple :

On peut prévoir que les peuples démocratiques ne croiront pas aisément aux missions divines, qu'ils se riront volontiers des nouveaux prophètes et qu'ils voudront trouver dans les limites de l'humanité, et *non* au-delà, l'arbitre principal de leurs croyances. (17)

Ou bien se trouver clore la phrase ou la proposition ; c'est le cas le plus fréquent :

¹² Voir J. Mæschler.

Les hommes ne sont plus liés que par des intérêts et *non* par des idées, et l'on dirait que les opinions humaines ne forment plus qu'une sorte de poussière intellectuelle qui s'agite de tous côtés, sans pouvoir se rassembler et se fixer. (13)

Car, sans idées communes, il n'y a pas d'action commune, et, sans action commune, il existe encore des hommes, mais *non* un corps social. (15)

Cette position finale lui confère un accent d'insistance et une tonalité péremptoire qui permet sa mise en valeur.

Cependant, si la configuration textuelle est similaire pour la plupart des exemples avec « non pas » ou « non », des différences sémantiques sont manifestes : l'élément introduit par « non » peut être rejeté comme dans cet exemple où l'énoncé négatif clôt la phrase et le chapitre XX de la première partie :

Il faut se garder d'obscurcir cette idée, car il s'agit de relever les âmes et *non* d'achever de les abattre. (110)

Il peut au contraire présenter une situation, un état que Tocqueville regrette de ne pas voir réalisé ; un mouvement concessif s'esquisse alors qui se charge d'une valeur axiologique :

Le rattachement de l'élément nié se fait par simple juxtaposition ou par coordination par « mais » ou par « et » à un autre segment de phrase qui contient l'élément avec lequel il

est mis en balance¹³ : c'est sans doute dans la structure à la fois syntaxique et lexicale du premier élément qu'on peut trouver des critères quant à la tonalité de rejet ou de regret de l'élément nié. On retrouve par exemple la négation exceptive qui se charge de la valeur dévalorisante et en délie du même coup l'élément nié ; c'est le cas dans cet exemple où Tocqueville explique la défiance pour les idées générales dans les sociétés aristocratiques inégalitaires :

On dirait qu'il y a autant d'humanités distinctes qu'il y a de classes ; on ne découvre jamais à la fois que l'une d'elles, et, perdant de vue le lien général qui les rassemble toutes dans le vaste sein du genre humain, on n'envisage jamais que certains hommes et *non pas* l'homme. (23)

¹³ Une seule occurrence présente l'élément lié en antéposition : « Les habitants des États-Unis semblent considérer eux-mêmes la chose sous ce point de vue, et ils témoignent leur long usage de la vie parlementaire, *non point* en s'abstenant de mauvais discours, mais en se soumettant avec courage à les entendre. » (114).

Au contraire, la modalité déontique peut affecter le premier membre et permettre de rejeter l'élément nié :

C'est dans l'égalité même qu'il faut chercher les sources de cette influence, et *non* dans les institutions plus ou moins populaires que des hommes égaux peuvent se donner. (18)

En dehors de ces quelques cas assez clairs, c'est l'environnement lexical qui oriente la lecture mais les critères restent plus flous à définir :

Si les Français ont fait tout à coup de si admirables progrès dans les sciences exactes, au moment même où ils achevaient de détruire les restes de l'ancienne société féodale, il faut attribuer cette fécondité soudaine, *non pas* à la démocratie, mais à la révolution sans exemple qui accompagnait ses développements. (55)

Pour les cas où la thèse rejetée n'est pas explicitement présente dans l'énoncé, la dérivation descriptive n'est pas systématique pour autant. Il est difficile de trouver des critères clairs pour distinguer la négation polémique de la négation descriptive ; qui plus est, la nature même du texte de Tocqueville oriente vers une lecture argumentative. Certains linguistes proposent des contextes déclencheurs d'une lecture descriptive, notamment les formules de type sentencieux. Lorsque l'énoncé est suivi d'une proposition causale, comme dans cet exemple :

Les Américains *ne lisent point* les ouvrages de Descartes, parce que leur état social les détourne des études spéculatives, et ils suivent ses maximes parce que ce même état social dispose naturellement leur esprit à les adopter. (9)

Il me semble qu'on pourrait voir un exemple de négation descriptive. La pause entre les deux propositions écarte toute ambiguïté quant au foyer de la négation, qui est bien le prédicat verbal de la proposition principale. Cependant, en filigrane reste inscrite une comparaison avec les Français. C'est sans doute l'orientation contre-argumentative de la négation dite descriptive, comme l'appelle P. Attal¹⁴. Il n'y a pas rejet d'un énoncé positif comme dans les exemples précédents de la négation polémique mais mise en parallèle implicite d'un autre énoncé positif.

L'emploi de « non...plus » inscrit une chronologie dans l'énoncé, opposant deux situations successives. Dans les parties de *La Démocratie en Amérique* étudiées, le

¹⁴ P. Attal, 1984.

contraste se fait principalement entre une époque jugée révolue, qui correspond à la société aristocratique, et une situation résultant du mouvement irrésistible de « la grande révolution démocratique ». Ainsi en est-il dans cet extrait du chapitre consacré aux sources de la poésie dans les démocraties :

Il ne faut donc pas s'attendre à ce que, chez les peuples démocratiques, la poésie vive de légendes, qu'elle se nourrisse de traditions et d'antiques souvenirs, qu'elle essaye de repeupler l'univers d'êtres surnaturels auxquels les lecteurs et les poètes eux-mêmes *ne croient plus*, ni qu'elle personnifie froidement des vertus et des vices qu'on peut voir sous leur propre forme. (97)

Et dans ce même chapitre, les deux phrases suivantes illustrent le mouvement d'égalisation qu'entraîne l'évolution démocratique ; l'aspect progressif, associé aux sens des formes verbales « deviennent », « s'assimilent », comme l'expression temporelle « la première fois », appuient l'énoncé négatif dénotant le résultat obtenu au terme de l'évolution et soulignant l'opposition avec un état antérieur :

Ce ne sont donc pas seulement les membres d'une même nation qui deviennent semblables ; les nations elles-mêmes s'assimilent, et toutes ensemble *ne forment plus* à l'œil du spectateur qu'une vaste démocratie dont chaque citoyen est un peuple. Cela met pour la première fois au grand jour la figure du genre humain. (95)

L'opposition ne se fait donc pas entre deux points de vue mais entre deux situations ; ce qui oriente l'interprétation de l'énoncé négatif vers un sens descriptif. L'orientation argumentative demeure cependant inscrite en filigrane dans l'énoncé négatif.

Si les énoncés négatifs de type polémique, métalinguistique et descriptif - si on admet cette distinction - conservent, quoique à des degrés divers, une orientation négative, la négation exceptive repose sur une dynamique autre. Les différents emplois se distinguent alors par des variations d'ordre sémantique.

2. La négation exceptive

« Ne ... que » : exclut tous les autres éléments possibles pour mettre en valeur l'élément choisi¹⁵. Elle se détourne de sa valeur négative originelle (du latin tardif *non...quam*) pour exprimer l'exception ou la restriction. Le discordantiel « ne » lance une impulsion négative, autrement dit inscrit le procès dans le champ négatif, jusqu'à ce qu'intervienne

¹⁵ M. Riegel, J.-Ch. Pellat, R. Rioul, 1994.

le « que » qui joue le rôle d'un inverseur et qui met en valeur un seul élément en excluant tous les autres possibles. Ces négations exceptives sont évidemment polémiques par le jugement qu'elles impliquent. La locution peut servir à mettre en valeur un élément ; elle peut aussi, au contraire, affecter l'élément conservé d'une connotation dévalorisante.

Quand la négation exceptive sert de mise en valeur à un élément, elle s'insère dans des phrases à modalité déontique et illustre le ton prescripteur de Tocqueville :

Tout l'art du législateur consiste à bien discerner d'avance ces pentes naturelles des sociétés humaines, afin de savoir où il faut aider l'effort des citoyens, et où il serait plutôt nécessaire de le ralentir. Car ces obligations diffèrent suivant les temps. *Il n'y a d'immobile que le but* vers lequel doit toujours tendre le genre humain ; les moyens de l'y faire arriver varient sans cesse. (180)

Tocqueville joue de toutes les variations possibles de la modalité déontique, qu'il utilise la formule impersonnelle canonique « il faut que », des variantes modalisées avec conditionnel, « il serait plutôt nécessaire », ou avec un semi-auxiliaire modal « doit...tendre », ou encore des formules apparemment plus neutres parce qu'elles se donnent à lire comme purement descriptives : « tout l'art du législateur consiste à ». La tonalité prescriptive se devine alors dans l'emploi des marques de la phrase générique, article défini ou présent générique, et dans le renforcement de l'article par le prédéterminant à l'initiale de la phrase « tout ». La tournure exceptive, « il n'y a d'immobile que le but », dans le premier exemple, prend place dans ce contexte sentencieux en s'insérant dans une phrase unipersonnelle qui affecte la neutralité et place un adjectif en situation de relation prédicative par rapport au nom qui suit. Une opposition sémantique est signifiée encore avec la phrase qui suit sans qu'il y ait cependant de jugement dépréciatif.

Il faut que, se renfermant dans l'esprit de son siècle et de son pays, le moraliste apprenne à s'y défendre. Que chaque jour il s'efforce de montrer à ses contemporains comment, au milieu même du mouvement perpétuel qui les environne, il est plus facile qu'ils ne le supposent de concevoir et d'exécuter de longues entreprises. Qu'il leur fasse voir que, bien que l'humanité ait changé de face, les méthodes à l'aide desquelles les hommes peuvent se procurer la prospérité de ce monde sont restées les mêmes, et que, chez les peuples démocratiques, comme ailleurs, *ce n'est qu'en résistant* à mille petites passions particulières de tous les jours, qu'on peut arriver à satisfaire la passion générale du bonheur, qui tourmente. (188)

Dans ce second exemple, la négation exceptive sert également à mettre en valeur l'exhortation déguisée de Tocqueville adressée au lecteur et l'encourageant au mépris des passions particulières au bénéfice de la passion générale.

Dans l'extrait suivant, la négation exceptive paraît présenter une vision réductrice des religions, mais ce qui aurait pu passer pour un jugement négatif sert au contraire à défendre la nécessité des religions ; la négation s'exerce alors sur le rôle accordé à la religion : minimiser leur influence permet de les maintenir au lieu de les supprimer.

La plupart des religions *ne sont que* des moyens généraux, simples et pratiques, d'enseigner aux hommes l'immortalité de l'âme. C'est là le plus grand avantage qu'un peuple démocratique retire des croyances, et ce qui les rend plus nécessaires à un tel peuple qu'à tous les autres. (181)

De même, dans l'extrait suivant, la négation exceptive sert d'amorce à un éloge des Américains :

Les États-Unis d'Amérique *ne sont sortis que* depuis un demi-siècle de la dépendance coloniale dans laquelle les tenait l'Angleterre ; le nombre des grandes fortunes y est fort petit, et les capitaux encore rares. Il n'est pas cependant de peuple sur la terre qui ait fait des progrès aussi rapides que les Américains dans le commerce et l'industrie. Ils forment aujourd'hui la seconde nation maritime du monde ; et, bien que leurs manufactures aient à lutter contre des obstacles naturels presque insurmontables, elles ne laissent pas de prendre chaque jour de nouveaux développements. (195)

Un mouvement concessif se dessine en filigrane dès la première phrase pour servir ensuite d'ossature à la démonstration tout entière qui parcourt les époques. La confrontation de la situation différente de l'Amérique est notée par l'emploi d'un imparfait « tenait » qui dessine une tranche temporelle antérieure, l'époque de la domination anglaise sur l'Amérique, et s'oppose à un « aujourd'hui », contemporain de la rédaction de la *Démocratie* qui relaie l'adverbe « encore » précédent ; l'énonciateur se projette ensuite dans un futur prophétique avec le dernier segment de phrase et l'emploi de la périphrase verbale d'aspect continuatif « ne laissent pas de prendre », encore appuyée par le circonstanciel de temps « chaque jour » et l'adjectif « nouveaux » qui dénote un renouvellement et un progrès continu et sans fin. L'adverbe « encore » est à la charnière des deux époques : il présuppose une période précédant le moment où il est énoncé ainsi qu'une attente du locuteur d'une époque future où l'énoncé cessera d'être vrai. La tournure concessive, d'abord implicite dans la structure initiale exceptive, se révèle en fin de parcours avec la locution non ambiguë « bien que ».

Les cas les plus fréquents cependant, parmi les occurrences proposées par la *Démocratie en Amérique*, sont ceux où l'élément encadré par les particules « ne...que » est stigmatisé comme insuffisant. Des oppositions sémantiques sont alors explicites entre un registre mélioratif et un registre dévalorisant. La négation exceptive dénonce une restriction excessive d'un point de vue, d'une situation :

Ils ne sont pas fixés à perpétuité l'un près de l'autre ; à chaque instant l'intérêt les rapproche et les sépare. L'ouvrier dépend en général des maîtres, mais non de tel maître. Ces deux hommes se voient à la fabrique et ne se connaissent pas ailleurs, et tandis qu'ils se touchent par un point, ils restent fort éloignés par tous les autres. Le manufacturier *ne demande à l'ouvrier que son travail, et l'ouvrier n'attend de lui que le salaire.* (202)

Le texte de Tocqueville offre aussi des exemples de tournures hypothétiques où s'insèrent des locutions restrictives en « ne...que » : c'est un processus qui virtualise la restriction même et qui fait entendre l'énoncé négatif correspondant. Trois exemples se concentrent dans les pages consacrées aux relations entre l'intérêt bien entendu et la religion et reposent sur l'antinomie entre le monde d'ici-bas et l'au-delà. Là encore l'argumentation progresse, articulée autour de connecteurs explicites : le chapitre IX de la deuxième partie s'ouvre sur une hypothétique qui contient la négation restrictive rejetée de ce fait dans le domaine du virtuel et pose le premier terme de l'opposition « ce monde » avant d'introduire « l'autre » monde dans lequel les religions ont placé la récompense de tous les sacrifices.

Si la doctrine de l'intérêt bien entendu *n'avait en vue que ce monde*, elle serait loin de suffire ; car il y a un grand nombre de sacrifices qui ne peuvent trouver leur récompense que dans l'autre ; et quelque effort d'esprit que l'on fasse pour prouver l'utilité de la vertu, il sera toujours malaisé de faire bien vivre un homme qui ne veut pas mourir. (p. 157)

La concession amorcée par l'adverbe « toutefois » qui ouvre le cinquième alinéa du chapitre présente l'autre volet de l'argumentation : après les considérations générales sur les philosophies et les religions, Tocqueville donne son avis en utilisant à nouveau une négation restrictive, cette fois invalidée par son enchâssement dans une complétive régie par une périphrase verbale de sens négatif :

Toutefois, je me refuse à croire que tous ceux qui pratiquent la vertu par esprit de religion *n'agissent que* dans la vue d'une récompense. (157)

Le lecteur entend que /la doctrine de l'intérêt bien entendu n'a pas en vue que ce monde/ que /les chrétiens ne pratiquent pas la vertu seulement dans l'espoir d'une récompense dans l'au-delà/.

En fin d'argumentation, Tocqueville appuie son opinion d'un exemple particulier qui relève de l'expérience et qui a pour finalité de prévenir une objection éventuelle :

J'ai rencontré des chrétiens zélés qui s'oubliaient sans cesse afin de travailler avec plus d'ardeur au bonheur de tous, et je les ai entendus prétendre *qu'ils n'agissaient ainsi que* pour mériter les biens de l'autre monde ; mais je ne puis m'empêcher de penser qu'ils s'abusent eux-mêmes. Je les respecte trop pour les croire. (157)

La négation exceptive est cette fois invalidée non seulement par son enchâssement dans une complétive mais aussi par le verbe « prétendre » qui véhicule un présupposé de fausseté.

Dans d'autres cas, la négation exceptive se manifeste comme jugement négatif parce qu'elle est entourée d'un vocabulaire dysphorique comme dans les deux exemples suivants. L'adjectif « excessif », par exemple, est nettement dépréciatif en langue :

La démocratie favorise le goût des jouissances matérielles. Ce goût, s'il devient excessif, dispose bientôt les hommes à croire que *tout n'est que matière* ; et le matérialisme, à son tour, achève de les entraîner avec une ardeur insensée vers ces mêmes jouissances. Tel est le cercle fatal dans lequel les nations démocratiques sont poussées. Il est bon qu'elles voient le péril, et se retiennent. (181)

Tandis que l'ouvrier ramène de plus en plus son intelligence à l'étude d'un seul détail, le maître promène chaque jour ses regards sur un plus vaste ensemble, et son esprit s'étend en proportion que celui de l'autre se resserre. Bientôt *il ne faudra plus au second que la force physique sans l'intelligence* ; le premier a besoin de la science, et presque du génie pour réussir. L'un ressemble de plus en plus à l'administrateur d'un vaste empire, et l'autre à une brute. (200)

Notons pour finir un emploi rhétorique de la formule lexicalisée « n'est que trop » à valeur d'intensif sans aucune valeur de restriction :

Quand ils se sont une fois accoutumés à ne plus s'occuper de ce qui doit arriver après leur vie, on les voit retomber aisément dans cette indifférence complète et brutale de l'avenir *qui n'est que trop conforme* à certains instincts de l'espèce humaine. Aussitôt qu'ils ont perdu l'usage de placer leurs principales espérances à long terme, ils sont naturellement portés à vouloir réaliser sans retard

leurs moindres désirs, et il semble que du moment où ils désespèrent de vivre une éternité, ils sont disposés à agir comme s'ils ne devaient exister qu'un seul jour. (187)

Comme l'emploi particulier de la locution « ne...que » avec l'adverbe « trop », l'énoncé négatif en général peut connaître un emploi proprement rhétorique, dépendant de sa place dans la disposition des arguments. Il peut même voir sa valeur illocutoire disparaître au profit de celle d'une affirmation.

3. La dimension rhétorique de la négation

La négation voit sa portée rhétorique modifiée selon la place qu'elle occupe dans l'argumentation. Quand elle se trouve en fin de développement, sa valeur conclusive est appuyée par « donc », avant une relance éventuelle par un correctif comme « mais » ou comme la locution adverbiale « au contraire » :

Je ne crois donc pas que le seul mobile des hommes religieux soit l'intérêt ; mais je pense que l'intérêt est le principal moyen dont les religions elles-mêmes se servent pour conduire les hommes, et je ne doute pas que ce ne soit par ce côté qu'elles saisissent la foule et deviennent populaires.

Je ne vois donc pas clairement pourquoi la doctrine de l'intérêt bien entendu écarterait les hommes des croyances religieuses, et il me semble, au contraire, que je démêle comment elle les en rapproche. (158)

En début de discours, elle s'associe à un superlatif relatif de supériorité et prend valeur d'hyperbole, avec la formule impersonnelle « il n'y a rien de plus + adjectif ».

Mais il n'y a rien de plus pernicieux que de pareils exemples offerts aux regards d'un peuple démocratique. Ils achèvent de précipiter son cœur sur une pente où tout l'entraîne. C'est donc principalement dans les temps de scepticisme et d'égalité qu'on doit éviter avec soin que la faveur du peuple, ou celle du prince, dont le hasard vous favorise ou vous prive, ne tienne lieu de la science et des services. (189)

Dans les démocraties, *il n'y a rien de plus* grand ni de plus brillant que le commerce ; c'est lui qui attire les regards du public et remplit l'imagination de la foule ; vers lui toutes les passions énergiques se dirigent. Rien ne saurait empêcher les riches de s'y livrer, ni leurs propres préjugés, ni ceux d'aucun autre. Les riches des démocraties ne forment jamais un corps qui ait ses mœurs et sa police ; les idées particulières de leur classe ne les arrêtent pas, et les idées générales de leur pays les poussent. (195)

Cette formule hyperbolique permet une perception en négatif de l'ensemble des autres éléments implicitement comparés, arrière-plan sur lequel se détache l'élément considéré : elle fonctionne comme un exorde qui prend la forme d'un axiome et qui engage un raisonnement déductif.

La négation peut devenir simplement rhétorique lorsqu'elle perd sa valeur illocutoire d'acte de langage. Des configurations syntaxiques sont propices à ce fonctionnement. Le système hypothétique par exemple, construisant un monde contrefactuel, invalide de ce fait l'acte négatif :

Si l'état social, les circonstances et les lois *ne retenaient pas* si étroitement l'esprit américain dans la recherche du bien-être, il est à croire que, lorsqu'il viendrait à s'occuper des choses immatérielles, il montrerait plus de réserve et plus d'expérience, et qu'il se modérerait sans peine. Mais il se sent emprisonné dans des limites dont on semble ne pas vouloir le laisser sortir. (170)

L'hypothétique en tête de phrase fixe un cadre textuel dans lequel le lecteur doit entrer en acceptant la relation d'implication qui lie les deux propositions.

De même, si l'énoncé négatif intervient dans le cadre du discours rapporté, il se trouve syntaxiquement jugulé par la complétive qui s'inscrit dans la dépendance d'un verbe de parole à la troisième personne du pluriel ; la dépendance syntaxique assure le nivellement des actes de langage et la réduction à un seul acte, celui supporté par le verbe de la principale :

Je ne vois autour de moi que des gens qui semblent vouloir enseigner chaque jour à leurs contemporains, par leur parole et leur exemple, *que l'utile n'est jamais déshonnête*. N'en découvrirai-je donc point enfin qui entreprennent de leur faire comprendre comment l'honnête peut être utile ? (156)

Enfin, la relative restrictive n'a pas assez d'autonomie et se trouve subordonnée à l'acte du procès principal :

La principale raison de ceci est que les premiers ne pensent point aux maux qu'ils endurent, tandis que les autres songent sans cesse aux biens *qu'ils n'ont pas*. (171)

En revanche, la relative explicative manifeste, par son détachement syntaxique, ce que B. Callebaud appelle un semi-acte négatif qui peut encore illustrer la thèse de la polyphonie, la relative relevant d'une énonciation seconde.

Ce qui nous rend supérieurs en ceci aux bêtes, c'est que nous employons notre âme à trouver les biens matériels vers lesquels l'instinct seul les conduit. Chez l'homme, l'ange enseigne à la brute l'art de se satisfaire. C'est parce que l'homme est capable de s'élever au-dessus des biens du corps et de mépriser jusqu'à la vie, ce dont les bêtes *n'ont pas même l'idée*, qu'il sait multiplier ces mêmes biens à un degré qu'elles ne sauraient non plus concevoir. (185)

Le fonctionnement de la négation peut enfin être envisagé en relation avec les personnes employées. Leur portée rhétorique s'en trouve modifiée. Avec la seconde personne du pluriel, la négation est injonctive et s'assimile à une exhortation comme dans l'exemple suivant :

Lors donc qu'une religion quelconque a jeté de profondes racines au sein d'une démocratie, gardez- vous de l'ébranler ; mais conservez-la plutôt avec soin comme le plus précieux héritage des siècles aristocratiques ; *ne cherchez pas à arracher* aux hommes leurs anciennes opinions religieuses pour en substituer des nouvelles, de peur que, dans le passage d'une foi à une autre, l'âme se trouvant un moment vide de croyances, l'amour des jouissances matérielles ne vienne à s'y étendre et à la remplir tout entière. (182)

Ce « vous », qui peut référentiellement désigner le lecteur ou avoir un sens indéfini, est une variante des tournures de modalité déontique plus nombreuses, du type « il ne faut pas » avec la locution impersonnelle ou avec le semi-auxiliaire « devoir », formule qui intervient après l'énoncé d'un paradoxe dans l'énoncé suivant :

L'Amérique est donc l'un des pays du monde où l'on étudie le moins et où l'on suit le mieux les préceptes de Descartes. *Cela ne doit pas surprendre.* (9)

Les emplois d'un énoncé négatif avec une forme de première personne présentent un intérêt particulier quant à la stratégie argumentative de Tocqueville. A partir de ce corpus réduit, on peut illustrer des cas de négations sémantiques, autrement dit des cas où des énoncés positifs équivalent à des énoncés de sens négatif, et inversement des cas d'énoncés négatifs de sens positif qui s'expliquent alors par l'exercice de figures de style.

L'acte de langage négatif est éludé lorsque des affirmations ont un sens négatif ; deux phénomènes s'apparentent à des précautions oratoires, qu'ils reposent sur un fonctionnement euphémistique ou hyperbolique. Des énoncés du type « je les respecte trop pour les croire » (157) ou encore « j'avoue que j'ai peine à le croire » (56) équivalent pour le sens à « je ne les/le crois pas » tandis qu'une formule lexicalisée comme « je suis loin de croire » (14)¹⁶ fonctionne comme hyperbole qui a pour même résultat d'éluder la négation. On pourrait évidemment élargir les cas de négation sémantique à d'autres expressions ou circonlocutions où n'intervient pas la personne de rang un et qui usent par exemple d'un conditionnel exerçant une modalisation similaire à celle de la négation, mais cela dépasserait exagérément le cadre de mon étude ; je n'en donne qu'un exemple :

Il faut que sur-le-champ, je prévienne le lecteur contre une erreur qui me serait fort préjudiciable. En me voyant attribuer tant d'effets divers à l'égalité, *il pourrait en conclure* que je considère l'égalité comme la cause unique de tout ce qui arrive de nos jours. Ce *serait* me supposer une vue bien étroite. (5)

Symétriquement, des énoncés négatifs ont un sens positif. Cette fois, c'est un fonctionnement de litote qui peut être analysé, aboutissant à une affirmation renforcée. La négation porte alors sur un prédicat de sens négatif : une formule comme « je ne doute pas que + ne prédicat verbal » où le « ne » explétif est bien la trace facultative du sens négatif du verbe « douter » vaut comme affirmation, de sens proche de « je suis persuadé que ».

Je ne doute point qu'il ne naisse, de loin en loin, chez quelques-uns, un amour ardent et inépuisable de la vérité, qui se nourrit de lui-même et jouit incessamment sans pouvoir jamais se satisfaire. (56)

Une autre occurrence, qui nous renvoie aux prêtres américains de mon tout premier exemple, présente ce même emploi d'une double négation – syntaxique et lexicale – au service d'une appréciation ironique de la stratégie des religieux :

¹⁶ Cet exemple nous renvoie à celui que présentait la citation sur les prêtres américains : « *Loin de faire voir comment ces deux choses sont divisées et contraires*, ils s'attachent *plutôt* à trouver par quel endroit elles se touchent et se lient ». A la troisième personne cette fois, l'expression lexicalisée « loin de + infinitif » est un énoncé positif mais de sens négatif. Il fonctionne aussi comme formule hyperbolique dont l'intensité est renforcée par sa position frontale.

C'est ainsi qu'en respectant tous les instincts démocratiques qui *ne lui sont pas contraires* et en s'aidant de plusieurs d'entre eux, la religion parvient à lutter avec avantage contre l'esprit d'indépendance individuelle qui est le plus dangereux de tous pour elle. (37)

Ces exemples de double négation se résolvent en affirmation en passant par une espèce de neutralisation sémantique.

Conclusion

Les énoncés négatifs assurent une fonction évidente dans la stratégie argumentative de Tocqueville. Constituant le titre d'un chapitre ou placé en début de démonstration, l'énoncé négatif interpelle le lecteur en lançant d'emblée le débat. En clôture d'un raisonnement, il sonne comme une conclusion irrévocable où se lit le ton péremptoire du publiciste. L'énoncé négatif a ainsi partie liée avec l'organisation des arguments – la *dispositio* de la rhétorique. Il joue aussi un rôle purement oratoire quand il se décharge de sa valeur illocutoire propre et s'interprète par le détour de la clause de style. C'est l'*elocutio* ou l'art d'écrire qui est alors illustré par des mises en jeu de figures telles l'euphémisme, la litote ou l'hyperbole.

L'efficacité de l'argumentation tocquevillienne tient aussi cependant à la mise en scène dialogique qui s'inscrit pour une part dans l'énoncé négatif. Une illusion d'interlocution est alors ménagée, comme une concession faite au point de vue adverse. Quand la thèse réfutée est donnée en premier, elle laisse la phrase en suspens jusqu'à ce que la thèse que veut proposer Tocqueville intervienne et soit ainsi mise en valeur : c'est le cas de la négation polémique à contraste explicite et marqué par un correctif. Le mouvement inverse se dessine lorsque la phrase, ou le segment de phrase, se referme sur l'énoncé négatif : cette position confirme le ton implacable de Tocqueville moraliste. L'affectif affleure alors plus nettement sous l'énoncé négatif, qui se déclare *jugement* négatif, qu'il soit l'expression d'une condamnation ou d'un regret. La négation exceptive, quant à elle, fait aussi la part belle à l'*éthos* de l'énonciateur par sa portée encore plus clairement axiologique.

Le processus de la négation, qui dépasse le strict niveau phrastique, apparaît comme le reflet de la démarche argumentative de Tocqueville et peut-être de sa pensée même. Il est en effet sous-tendu par la dynamique de la comparaison, procédé constant de *La Démocratie en Amérique*. Tout le discours s'établit sur une dialectique entre d'une part un modèle, les Etats-Unis donnés comme parangon de la démocratie, d'autre part la France et les sociétés aristocratiques ou, autrement formulé, entre la norme connue – la France – et l'Autre du voyage à découvrir et à « instruire ». La négation se constitue en

système d'analyse : un membre de la comparaison se définit en prenant le contre-pied de l'autre. Les différences se simplifient en strictes oppositions au nom d'antonymes théoriques qui prennent place dans la « science politique nouvelle » de Tocqueville, comme l'aristocratie et la démocratie, concepts qui se déploient encore en paires antinomiques comme la centralisation et la décentralisation, l'inégalité et l'égalité ou l'égoïsme et l'individualisme.

Bibliographie

- Attal Pierre (1984), « Deux niveaux de négation » in *Langue française*, n° 62, p. 4-12.
- Callebaut Bruno (1991), *La négation en français contemporain, Une analyse pragmatique et discursive*, Bruxelles, AWLSK, Palais de l'Académie.
- Ducrot Oswald
(1984), *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.
(1993), article « Enonciation », *Encyclopaedia Universalis*.
Langue française, n° 94, mai 1992.
- Möeschler Jacques
(1982), *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, P. Lang.
La négation comme expression procédurale :
http://www.unige.ch/lettres/linge/moeschler/publication_pdf/negation_expression.pdf
- Muller Claude (1991), *La négation en français*, Genève, Droz.
- Nølke Henning (1993), *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Robrieux Jean-Jacques (2000), *Rhétorique et argumentation* Paris, Nathan.

